
ÉRIC PERRAUDEAU

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2004

Un mois et demi après l'entrée dans l'Union européenne de dix nouveaux pays et un an avant l'adoption de nouvelles institutions, les élections européennes du mois de juin 2004 constituaient un rendez-vous électoral symbolique fort. Pour la première fois, près de 350 millions d'électeurs, appartenant à 25 nations différentes, étaient appelés à voter pour désigner les 732 députés du Parlement européen.

Ce scrutin avait donc valeur de test pour l'Europe. Pourtant, les premiers enseignements de ces élections ne portent pas à l'optimisme. L'abstention a atteint des records, puisque moins d'un électeur sur deux s'est déplacé (45,6%). Dans les dix nouveaux États membres de l'Union européenne, la participation fut même particulièrement faible, avec seulement 26% de votants. Dans plusieurs pays, les courants nationalistes ou eurosceptiques ont vu leur audience progresser. Enfin, à l'exception de l'Espagne, de la Grèce et du Luxembourg, tous les gouvernements en place ont été largement sanctionnés par les électeurs déplaçant ainsi le débat européen vers des enjeux principalement nationaux. On espérait de ces élections qu'elles matérialiseraient

une nouvelle dynamique européenne. Celle-ci semble au contraire hésitante et modelée par des forces contradictoires, et la plupart des commentaires post-électoraux ont surtout mis l'accent sur les incertitudes et les doutes de l'électorat. 167

L'ABSTENTION A-T-ELLE VRAIMENT PROGRESSÉ ?

D'une manière générale, les élections européennes sont, de toutes les échéances électorales, celles qui mobilisent le moins les électeurs. Avec 54,4% d'abstention dans l'ensemble de l'Union, elle progresse de 6 points par rapport à 1999, prolongeant ainsi la tendance constatée depuis 1979.

Depuis une vingtaine d'années, les démocraties occidentales sont confrontées à un phénomène d'érosion électorale qui voit se conjuguer une progression constante de l'abstention et la poussée des formations contestataires. Pourtant, le recul de la participation électorale à l'occasion de ces élections n'est pas aussi fort que ce que peuvent laisser penser les commentaires qui ont été faits à chaud. En effet, si la moyenne pondérée au nombre d'habitants semble

Tableau 1.
Évolution du taux de participation
aux élections européennes (%)

	1979	1984	1987	1989	1994	1995	1996	1999	2004
Allemagne	65,7	56,8		62,3	60			45,2	43
France	60,7	56,7		48,7	52,7			46,8	42,75
Belgique	91,4	92,2		90,7	90,7			91	90,81
Italie	84,9	83,4		81,5	74,8			70,8	73,1
Luxembourg	88,9	88,8		87,4	88,5			87,3	90
Pays-Bas	57,8	50,6		47,2	35,6			30	39,3
¹⁶⁸ Grande-Bretagne	32,2	32,6		36,2	36,4			24	38,9
Irlande	63,6	47,6		68,3	44			50,2	59,7
Danemark	47,8	52,4		46,2	52,9			50,5	47,9
Grèce		77,2		79,9	71,2			75,3	63,4
Espagne			68,9	54,6	59,1			63	45,1
Portugal			72,4	51,2	35,5			40	38,79
Suède						41,6		38,8	37,8
Autriche							67,7	49,4	42,43
Finlande							60,3	31,4	41,1
République tchèque									28,3
Estonie									26,89
Chypre									71,19
Lettonie									41,34
Lituanie									48,38
Hongrie									38,5
Malte									82,37
Pologne									20,87
Slovénie									28,3
Slovaquie									16,96
<i>Moyenne de l'UE</i>	<i>63</i>	<i>61</i>	<i>/</i>	<i>58,5</i>	<i>56,8</i>	<i>/</i>	<i>/</i>	<i>49,8</i>	<i>45,6</i>

Source : Commission européenne.

Tableau 2.
Résultat des référendums sur l'adhésion à l'Union européenne

<i>Pays</i>	<i>Date du scrutin</i>	<i>Participation (en %)</i>	<i>% du oui</i>
Malte	8 mars 2003	91	53,6
Lettonie	20 septembre 2003	72,53	67
Estonie	14 septembre 2003	64	66,83
Lituanie	10-11 mai 2003	63,5	89,92
Slovénie	23 mars 2003	60,44	89,64
Pologne	7-8 juin 2003	58,85	77,45
Rép. tchèque	13-14 juin 2003	55,21	77,33
Slovaquie	16-17 mai 2003	52,15	92,46
Hongrie	12 avril 2003	45,62	83,76
Moyenne brute		62,58	77,55

* Dans le cas de Chypre, c'est le Parlement qui a voté la ratification.

169

accréditer cette thèse, elle lisse les particularités nationales qui sont plus contrastées, et minore les évolutions contraires.

La participation électorale reste ainsi élevée dans les pays où le vote est obligatoire, comme c'est le cas pour le Luxembourg (93 %), la Belgique (90 %), Chypre (71,2 %) et la Grèce (63,4 %). Elle reste également forte dans les États qui ont depuis toujours une forte tradition de participation électorale, comme l'Italie (73,1 %), l'Irlande (61 %) et Malte (82 %). La participation a par ailleurs fortement progressé dans plusieurs pays, comme les Pays-Bas (+ 9,3 points par rapport à 1999), la Grande-Bretagne (+ 15 points), l'Irlande (+ 9,5) et la Finlande (+ 9,5). Au final, l'abstention n'a fortement progressé, par rapport à 1999, que dans un nombre limité de pays. Il s'agit de la France (- 4 points), de l'Autriche (- 7), de la Grèce (- 12) et

surtout de l'Espagne (- 18). Dans ces deux derniers cas, le contexte national explique par ailleurs une large part de cette augmentation. Les Espagnols ont ainsi voté quatre fois en un an, et la campagne électorale en Grèce a été largement occultée par l'organisation des jeux Olympiques de l'été. En définitive, la participation moyenne dans l'Europe des quinze est identique à celle de 1999 (49,4 % en moyenne en 2004, contre 49,8 % en 1999) et ne justifie pas que l'on parle d'une progression alarmante de l'abstention, même si elle reste naturellement trop élevée en tant que telle.

C'est donc le niveau élevé de l'abstention dans les dix nouveaux pays de l'Union européenne qui a fortement pesé sur la moyenne européenne. À l'exception de Malte et Chypre, la participation y est particulièrement faible. Seul un électeur sur quatre est allé voter, en

moyenne, dans ces dix pays (26,3 %). Ainsi, seuls 17 % des Slovaques, 20,7 % des Polonais et 28,3 % des Slovènes se sont rendus aux urnes, ce qui constitue une déception évidente moins de cinquante jours après leur entrée dans l'Union européenne (cf. tableau 2). On retrouve là les pays où l'abstention s'était déjà signalée par des niveaux élevés lors du référendum en 2003 sur l'adhésion à l'Union européenne de leur pays. Dans le cas de la Pologne, le contexte national a par ailleurs très largement contribué à cette abstention. Les Polonais traversent une crise politique majeure sur fond de scandales politico-financiers – à quoi est venu s'ajouter un pont de quatre jours, peu propice à mobiliser les électeurs. C'est en Lettonie et en Lituanie, avec respectivement 41,2 et 39,4 %, que la participation a été la plus forte en Europe centrale et orientale.

Par ailleurs, si l'on compare le niveau de l'abstention à l'occasion des européennes dans ces dix nouveaux pays avec la participation lors des derniers scrutins nationaux et locaux, on constate que l'écart reste important. Par rapport aux trois dernières élections, seules la République tchèque, la Pologne et la Slovaquie connaissent une baisse régulière de la participation électorale. Comme dans le reste de l'Europe, l'abstention varie, en définitive, en fonction du type d'élection. Lors des dernières élections générales dans chacun de ces pays, le taux de participation moyen fut de 56 %, soit près de 30 points de mieux qu'aux européennes de 2004.

DES ÉLECTIONS FORTEMENT NATIONALISÉES

La seconde caractéristique de ce scrutin aura été la relégation au second plan des questions européennes au profit d'une forte nationalisation des thèmes et des enjeux des campagnes électorales. Les élections européennes peinent à traduire l'émergence d'une culture politique et citoyenne européenne, et la plupart des électeurs considèrent encore ces élections comme secondaires. Comme souvent dans ces cas-là, les considérations de politiques nationales l'emportent, ce qui rend par ailleurs plus délicate l'interprétation des résultats, plusieurs niveaux de lecture étant dès lors possibles. Dans le cas des élections européennes de 2004, c'est le mouvement de mécontentement à l'égard des majorités en place qui aura davantage retenu l'attention. Le Baromètre des élections européennes réalisé par la Sofres montrait, par exemple, pour la France, que 60 % des personnes interrogées souhaitaient qu'aux élections européennes « les électeurs profitent de cette élection pour manifester leur mécontentement à l'égard du gouvernement¹ ».

En effet, seuls 6 pays sur 25 (Espagne, Grèce, Luxembourg, Irlande, Pays-Bas et Slovaquie) ont échappé à la lame de fond de contestation. Et encore, il convient de noter que, dans le cas de l'Espagne et de la Grèce, les électeurs venaient de changer de majorité, anticipant simplement de quelques mois cette tendance. Le Parti socialiste espagnol devance ainsi légèrement le Parti populaire (43,3 % contre 41,3 %), tandis qu'en Grèce la droite devance très lar-

1. Sofres, Baromètre des élections européennes, terrain des 7 et 8 juin 2004.

Tableau 3. Les raisons de l'abstention chez les électeurs

	<i>Pas intéressé par l'UE</i>	<i>Ne connaît pas assez l'UE ou le PE</i>	<i>Total</i>
Moyenne UE 15	6 %	6 %	12 %
Suède	10 %	35 %	45 %
Danemark	8 %	19 %	27 %
Finlande	15 %	7 %	22 %
Royaume-Uni	9 %	4 %	13 %

Source: Eurobaromètre, printemps 2004, Commission européenne.

171

gement les socialistes du PASOK (43 % contre 34 %), confirmant ainsi les dernières élections nationales. En définitive, le Premier ministre luxembourgeois est le seul, parmi ses 24 homologues, à sortir conforté de ces élections. Les chrétiens sociaux, au pouvoir pourtant depuis vingt-cinq ans, remportent le même jour les élections européennes et les élections législatives.

Dans les 19 autres pays, ces élections ont été l'occasion pour les électeurs de manifester leur mécontentement à l'égard de leur gouvernement, qu'il soit de gauche, comme en Angleterre ou en Allemagne, ou qu'il soit de droite, à l'image de la France, de l'Italie ou du Portugal, pour ne citer que nos voisins les plus proches.

L'analyse des résultats aux élections européennes permet cependant d'esquisser un nouveau portrait de la géopolitique de l'Europe. Trois ensembles régionaux se dessinent à l'issue des scrutins de juin.

L'arc septentrional prudemment européen

L'Europe du Nord se distingue nettement du reste de l'Union européenne par quelques traits spécifiques. À l'exception de l'Angleterre (où les travaillistes ne recueillent que 22,6 % des voix) et du Danemark, les électeurs ont tout d'abord moins sanctionné leur gouvernement à l'occasion de ces élections. En Finlande, la formation du Premier ministre est devancée de peu par le parti conservateur (23,7 % contre 23,3 %). En Suède, le parti social-démocrate, au pouvoir, reste la principale formation politique, avec 24,7 % des voix, malgré un recul important par rapport aux dernières législatives (- 14 points). En Irlande, le Fianna Fail au pouvoir recule également, mais reste, avec près de 29 % des voix, la principale formation de l'île.

La seconde caractéristique de cette région d'Europe est la persistance d'une opinion publique réservée à l'égard de la construction européenne. Que ce soit en Angleterre avec le UKIP (17 % des voix), les pays scandinaves avec les souverainistes de la « Liste de juin »

qui obtiennent 14,5 % des voix en Suède notamment, l'Irlande avec ses formations nationalistes et régionalistes qui totalisent plus de 40 % des voix, le Danemark où les sociaux-démocrates, particulièrement prudents sur les questions européennes, dépassent les 30 %, tous ces pays ont accordé une large audience aux formations souverainistes ou eurosceptiques.

L'Europe occidentale en proie au désenchantement politique

172 Les vieilles démocraties de l'Europe occidentale connaissent, elles aussi, certaines similitudes qui se sont à nouveau exprimées à l'occasion des élections européennes. La crise de confiance entre les électeurs et le système politique est patente, et la valse des gouvernements et des majorités constitue l'un des syndromes les plus visibles de ce malaise démocratique. C'est dans cette région de l'Europe que le vote sanction à l'égard des gouvernements a été le plus fort. Les électeurs français, allemands, italiens, portugais ont très largement boudé les listes électorales des partis au pouvoir, qui accusent le plus souvent 10 points de retard sur l'opposition. Ainsi, en Allemagne, les socialistes du SPD connaissent une défaite historique avec 21,5 % des voix, ce qui constitue leur plus faible score depuis 1953. Les Verts allemands, membres de la coalition gouvernementale, échappent cependant à ce désaveu et progressent de 5,5 points, n'en rendant que plus manifeste l'échec personnel de Gerhard Schröder. En France, plus de 12 points séparent le Parti socialiste (28,89 %) de l'UMP (16,63 %), confirmant les tendances des dernières élections régionales et cantonales. Au Portugal, les socialistes ont devancé de plus de 10 points les deux formations de la

droite gouvernementale, et totalisent 45 % des voix. La toute nouvelle formation d'extrême gauche, le BE, y obtient même un siège avec près de 5 % des voix. En Espagne et en Grèce, les changements de majorité récents s'inscrivent dans la même dynamique.

Une autre particularité de cette aire est liée à l'existence de formations d'extrême droite qui, malgré des fortunes électorales inégales, se maintiennent à des niveaux élevés depuis près de vingt ans. Que ce soit en France, où le Front national recueille 9,8 % des voix, en Belgique où le Vlaams Blok obtient 14,3 % des suffrages, en Italie où l'Alliance nationale et la Ligue du Nord totalisent 15 % des voix, l'extrême droite continue de bénéficier d'une forte audience. Si, en Autriche, le FPÖ accuse un sévère recul, passant de 23,4 % des voix en 1999 à un peu plus de 6 % en 2004, le grand vainqueur du scrutin est le populiste anti-européen Hans-Peter Martin qui dépasse les 14 % en 2004.

Le nombre de listes qui se sont présentées à ces élections constitue également un indicateur de ce malaise de la démocratie représentative. Sur l'ensemble des États de l'Union européenne, 452 listes étaient en compétition, ce qui représente une moyenne de 18 listes par pays. On en compte pourtant 23 en Grèce, 24 en Allemagne, 31 en Espagne, 36 en Italie et 41 en France. Cette atomisation de l'offre électorale a été favorisée par la difficulté des principales formations gouvernementales à répondre aux aspirations des citoyens.

Pour autant, les opinions publiques y sont globalement plus favorables à l'Union européenne, malgré le cas particulier de l'Autriche et des Pays-Bas, où l'euroscepticisme reste plus vif qu'ailleurs.

L'Europe centrale et orientale des nouveaux pays de l'Union : une entrée dans l'Europe douloureuse

Les nouveaux pays d'Europe centrale constituent un bloc moins homogène et d'une lecture moins commode que les deux précédents. Jeunes démocraties parlementaires aux économies encore en phase de transition pour la plupart, elles ont connu des transformations rapides qui font encore débat en leur sein et engendrent doutes, déceptions et expériences politiques chaotiques. Ainsi, 56 % des abstentionnistes des 10 nouveaux États membres de l'Union déclarent qu'ils ne sont pas allés voter par manque de confiance dans la politique ou parce qu'ils ne s'y intéressent pas (contre 31 % dans les 15 « anciens membres »²). Pour certains, les promesses européennes tardent à montrer leurs fruits. Pour d'autres, au contraire, elles supposent des évolutions trop radicales mettant en danger une identité nationale tout juste retrouvée. On comprend mieux dès lors le triptyque qui caractérise ces élections dans cette région : une abstention massive, des gouvernements fortement sanctionnés, et l'éclatement du système partisan dont ont su tirer parti la plupart des listes défendant les minorités régionales, les formations nationalistes ou corporatistes et, d'une manière générale, tous les contestataires.

Les gouvernements de ces pays ont tout d'abord subi d'importants revers, accentués par l'ampleur de l'abstention. Ainsi, en République tchèque, les sociaux-démocrates du Premier ministre n'obtiennent que 8,7 % des voix, très loin du Parti démocrate civique (30 %), principale formation d'opposition : la défaite est très lourde. En Pologne, la

déroute des sociaux-démocrates du SLD est similaire : avec 9,2 % des voix, ils subissent un échec évident dans un contexte de crise politique majeure. En Estonie, les électeurs se sont également tournés vers la principale formation d'opposition, le Parti populaire des modérés (RM, social-démocrate) qui recueille 36,8 % des voix, alors que le parti du Premier ministre (Res Publica) n'obtient que 6,7 % des suffrages. En Lettonie, une seule des trois formations de la coalition gouvernementale, le Parti du peuple, parvient à envoyer un député à Bruxelles, et la formation du Premier ministre n'a obtenu que 4,2 % des voix. En Hongrie, la formation du Premier ministre obtient 34,3 % des voix, mais cela la situe néanmoins très loin de la principale formation d'opposition, qui recueille 47,4 % des voix.

Les formations populistes et eurosceptiques ont par ailleurs bénéficié du soutien d'une partie importante de la population. Ainsi, plus de la moitié des députés européens polonais ont été élus sur des listes critiquant violemment les modalités d'adhésion à l'Europe. La très réactionnaire liste des familles polonaises recueille 15,7 % des voix (9 députés) et le parti populiste du SO totalise 10 % des suffrages (6 députés). En Estonie, le Parti centriste, également très antieuropéen, atteint les 17,5 %, pendant qu'en Lettonie le parti Pour la patrie et la liberté, nationaliste et conservateur, recueille près de 30 % des suffrages et emporte la moitié des sièges. On retrouve une situation identique en République tchèque où se conjuguent une très forte abstention (72 %) et un report massif sur les deux formations les moins favorables à l'Europe. La droite

173

2. Eurobaromètre de la Commission européenne, printemps 2004.

nationale mobilise 30 % des électeurs et les communistes du KSCM un peu plus de 20 %. La question des minorités reste également très prégnante dans ces régions. La Hongrie envoie ainsi au Parlement un représentant tzigane. En Lettonie, c'est la question de la minorité russe, qui représente 35 % de la population, qui a structuré la campagne électorale. En Slovaquie, la minorité hongroise est parvenue à élire 2 députés au Parlement européen avec 13 % des voix.

174 Le système des partis dans les 25 pays de l'Union demeure donc encore très disparate d'un pays à l'autre, et les traditions politiques assez éloignées. Les élections européennes ont avant tout répondu à des logiques politiques nationales où l'insatisfaction des électeurs à l'égard de leur gouvernement reste le trait dominant. Le maintien d'élections européennes structurées et animées par les partis nationaux limite de toute façon la lisibilité de la dimension européenne de ces élections, malgré quelques tentatives isolées pour coordonner certaines campagnes, à l'image des écologistes ou du Mouvement de juin dans les pays scandinaves. Pourtant, ces secousses électorales et le succès des formations d'opposition n'auront que marginalement modifié les équilibres politiques du Parlement européen.

DES RAPPORTS DE FORCE INCHANGÉS AU PARLEMENT EUROPÉEN OÙ DOMINENT LES DROITES

Si la structuration politique du Parlement européen renvoie à une distinction relativement classique des familles politiques, les logiques qui président aux clivages idéologiques, aux votes et aux positionnements politiques sont le plus souvent assez éloignées de ce que

nous connaissons dans nos parlements nationaux. La partition droite/gauche conserve naturellement une pertinence, notamment parce qu'elle structure toujours le vote des électeurs. Mais il convient de garder à l'esprit qu'au sein du Parlement européen les appartenances nationales, les grands systèmes des cultures politiques et partisans organisent autant, sinon plus, les clivages politiques.

La domination des droites au Parlement européen

Comme le montre le tableau 4, les grands équilibres du Parlement européen n'auront pas été bouleversés à l'occasion de cette élection. Ni l'ampleur du vote sanction dans la plupart des pays, ni l'arrivée de dix nouveaux États au sein de l'Union n'auront modifié le rapport des forces politiques au sein du Parlement européen.

Le Parti populaire européen (PPE, droite) reste largement en tête avec 268 sièges, devant les socialistes du PSE (200), les libéraux du groupe ADLE (88) et les Verts (42). La gauche non socialiste totalise 41 députés (groupe GUE/NLG), légèrement devant les indépendants (37 sièges) et les souverainistes du groupe Union pour l'Europe des nations (27 élus). Les non-inscrits constituent pour leur part un groupe de 29 députés.

Pour la seconde fois, le Parti populaire européen, avec 268 députés sur 732 et un peu plus de 36,5 % des sièges, représente la principale force politique du Parlement. Par rapport aux dernières élections, il connaît une très légère baisse (1 point). Les libéraux du groupe ADLE se sont en revanche étoffés, notamment sous l'impulsion des 11 députés UDF français qui ont quitté le PPE. Ils constituent désormais un groupe de 88 dépu-

Tableau 4.
Répartition des sièges au Parlement européen

	PPE	PSE	ADLE	Verts/ ALE	GUE/ NLG	Ind/ Dem	UEN	NI	Total
Belgique	6	7	6	2				3	24
Rép. tchèq.	14	2			6	1		1	24
Danemark	1	5	4	1	1	1	1		14
Allemagne	49	23	7	13	7				99
Estonie	1	3	2						6
Grèce	11	8			4	1			24
Espagne	24	24	2	3	1				54
France	17	31	11	6	3	3		7	78
Irlande	5	1	1		1	1	4		13
Italie	24	16	12	2	7	4	9	4	78
Chypre	3		1		2				6
Lettonie	3		1	1			4		9
Lituanie	2	2	7				2		13
Luxembourg	3	1	1	1					6
Hongrie	13	9	2						24
Malte	2	3							
Pays-Bas	7	7	5	4	2	2			27
Autriche	6	7		2				3	18
Pologne	19	8	4			10	7	6	54
Portugal	9	12			3				24
Slovénie	4	1	2						7
Slovaquie	8	3						3	14
Finlande	4	3	5	1	1				14
Suède	5	5	3	1	2	3			19
Royaume-Uni	28	19	12	5	1	11		2	78
Total	268	200	88	42	41	37	27	29	732
% des sièges	36,6	27,3	12,2	5,7	5,6	5	3,6	3,9	100
% des sièges en 99	37	28	8,3	7,1	7,8	2,8*	3,6	5,1	100

* Groupe EDD en 1999.

Source: Parlement européen, situation au 1^{er} septembre 2004.

tés, soit 12 % des sièges (+ 4 points par rapport à 1999).

Le PPE est le seul groupe parlementaire à ce jour qui peut se prévaloir d'au moins un représentant de tous les pays de l'Union dans ses rangs. Les chrétiens-démocrates allemands (49 députés) constituent depuis toujours, avec les conservateurs britanniques (28 députés), la colonne vertébrale du PPE. Or ces deux courants expriment des sensibilités notablement différentes au sein des droites européennes, à commencer par la question essentielle de la démarche européenne. Elle illustre parfaitement l'une des difficultés à laquelle est confronté le PPE depuis plusieurs années. Sa croissance numérique s'est faite au détriment de sa cohérence interne et au prix de divisions parfois fortes. D'autres pays sont désormais représentés en force au sein du PPE, à commencer par l'Espagne (24 députés) et l'Italie (24 élus provenant de plusieurs formations politiques, comme les chrétiens-démocrates de l'UDC et les conservateurs de Forza Italia). L'arrivée d'une vingtaine d'élus polonais issus de plusieurs formations libérales ou conservatrices, de 14 Tchèques et de 13 députés hongrois modifie également les équilibres internes du PPE. Mais l'on voit bien que le cœur géographique de l'Europe se trouve en position de force au sein de ce groupe parlementaire. L'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la France et le Royaume-Uni totalisent à eux cinq 142 députés sur les 268 du groupe. Le PPE devra par ailleurs composer désormais avec une frange eurosceptique renforcée dans ses rangs et apprendre, plus que les autres groupes parlementaires, à gérer des logiques géographiques, politiques et culturelles inédites.

Quant aux libéraux centristes de

l'ADLE, les Britanniques, les Français, les Italiens et les Allemands en forment, sans surprise, l'ossature (42 députés, soit la moitié du groupe); à la recherche d'un nouveau souffle, ils constituent selon les cas une force d'appoint pour le PPE ou pour les socialistes du PSE. Ce groupe affiche désormais un volontarisme plus fort, notamment sous l'influence de la délégation française qui souhaite y puiser une identité nouvelle. Il reste lui aussi l'agrégation de parlementaires d'horizons très variés provenant du centre droit (l'UDF française notamment) et du centre gauche (quelques élus de la coalition de l'Olivier de Prodi par exemple ou d'individualités comme Emma Bonino pour l'Italie).

Une gauche en perte d'influence

Le Parti socialiste européen représente la seconde force politique du Parlement européen. Avec un groupe de 200 députés, issus de presque tous les pays de l'Union (à l'exception de Chypre et de la Lettonie), il connaît un nouvel échec en ne totalisant que 27 % des sièges (- 1 point) et ne parvient toujours pas à retrouver son niveau de 1994. La France (31), l'Allemagne (23) et l'Espagne (24) fournissent les principaux contingents de parlementaires du PSE. Avec les Britanniques (19), les Italiens (16) et les Portugais (12), ces six pays représentent 125 parlementaires sur les 200 du groupe, soit plus de 62 % des sièges. Les Britanniques et les Allemands ont cependant perdu le tiers de leurs élus lors de ces élections (- 10 députés chacun), alors qu'ils dominaient fortement le PSE jusqu'ici. En revanche, arrivent 9 députés hongrois et 8 polonais. La représentation des nouveaux pays de l'UE semble relativement faible par rapport au PPE. Sur les 162 élus des nouveaux pays, seuls

31 se sont inscrits au PSE, contre 69 au PPE.

La cohérence politique et idéologique du PSE demeure sensiblement plus forte qu'au sein du PPE, notamment en raison de l'appartenance des différents partis socialistes et sociaux-démocrates à l'Internationale socialiste et d'une culture réformiste commune. Les différences n'en restent pas moins évidentes. Les Français, Italiens, Espagnols, Portugais et Grecs ont des traditions socialistes et républicaines quelque peu différentes de celles, sociales-démocrates, des Britanniques, Allemands, Hollandais, Belges et Autrichiens.

Malgré un scrutin peu favorable, les Verts et les communistes parviennent à limiter leurs pertes au Parlement européen. L'arrivée des dix nouveaux pays leur était *a priori* plutôt défavorable. Le mouvement écologiste est en effet quasiment inexistant dans cette région de l'Europe. À l'exception notable de la Lettonie, aucun des nouveaux États membres n'a envoyé siéger d'élus Verts. Le groupe écologiste au Parlement européen enregistre de fait un recul d'un point et demi par rapport à 1999 (5,7 % des sièges, contre 7,1 % en 1999). Les Allemands avec 13 députés représentent plus du tiers des parlementaires du groupe et font un bond spectaculaire par rapport à 1999 (+ 9 élus). Déjà fortement influents sur l'ensemble du courant écologiste en Europe, ils s'affirment désormais comme la référence essentielle de cette famille politique, aux dépens des Français qui perdent leur leadership (- 3 élus) et des Belges (- 4 députés).

Les communistes et l'extrême gauche du groupe GUE/NG reculent quant à eux d'un point, passant de 6,5 % des sièges à 5,6 %. Là encore, l'arrivée de

dix nouveaux pays, dont huit anciens membres du Bloc soviétique, ne leur a pas été favorable. Seuls les électeurs tchèques ont envoyé des élus communistes à Bruxelles (6), ainsi que Chypre, où le parti communiste AKEL a obtenu près de 28 % des voix et 2 députés. Ce sont les Allemands et les Italiens, avec 7 parlementaires chacun, qui fournissent l'essentiel de ce groupe. La géographie du vote est d'ailleurs très marquée, autour d'une Europe rhénane (Allemagne, République tchèque, Pays-Bas) et des pays du bassin méditerranéen (Grèce, France, Italie, Chypre, Portugal). Les Français, qui étaient 15 à siéger dans la précédente assemblée, ne sont plus désormais que 3, issus des rangs du PCF, traduisant le recul des communistes mais surtout de la liste LCR/LO qui perd tous ses représentants.

Au total, tous les groupes parlementaires européens de gauche accusent un recul par rapport à 1999, accentuant le décrochage constaté depuis 1994 et assez loin de l'idée d'une « Europe rose » née de l'arrivée au pouvoir entre 1995 et 1997 des socialistes anglais, espagnols, français, allemands et italiens qui avait marqué les esprits.

La redistribution des cartes au sein des familles nationalistes et eurosceptiques

Les résultats obtenus par les formations populistes, eurosceptiques ou souverainistes ont marqué les esprits et les commentaires à l'issue du scrutin. Pour autant, le poids global de ces formations reste quasiment identique au sein du Parlement européen, puisque, si les partis eurosceptiques ont connu d'indéniables succès, l'audience des formations nationales populistes s'est en revanche émoussée.

Pour faire vite, on constate l'exis-

tence de mouvements identitaires forts à la périphérie de l'Europe et des courants d'extrême droite principalement dans les zones industrielles de l'axe rhénan. L'importance du vote ouvrier en faveur de l'extrême droite se vérifie d'ailleurs dans la plupart des pays européens concernés.

C'est en Angleterre, dans les pays nordiques, en Pologne et d'une manière générale en Europe centrale que les formations souverainistes et identitaires ont connu les gains les plus spectaculaires, à l'image du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) qui progresse de 10 points par rapport à 1999. Les courants d'extrême droite ont en revanche souvent marqué le pas lors de ces élections. C'est évidemment le cas du FPÖ autrichien qui ne recueille plus que 6,33 % des voix, comme des Pays-Bas où la liste Pim Fortuyn a connu un rapide déclin après son succès de 2002. On trouve dans cette galaxie le Front national en France (9,8 %), le Vi Blok belge (14,3 %), l'Alliance nationale et la Ligue du Nord en Italie (qui totalisent 16,1 % des voix), le TB/ LNNK de Lettonie (29,8 %), ou encore le LAOS grec (4,1 %). Il est à noter que l'extrême droite reste absente, ou marginale, dans de nombreux États. C'est le cas notamment des pays qui ont connu des régimes autoritaires, comme l'Allemagne naturellement, mais aussi l'Espagne (le franquisme), le Portugal (le salazarisme) et la Grèce (le régime des colonels).

Les trois groupes parlementaires que sont L'Union pour l'Europe des nations, le groupe Indépendance et démocratie et le groupe des non-inscrits accueillent la quasi-totalité des élus de ces formations. Ils totalisent 12,5 % des sièges en 2004, contre 11,5 % en 1999, grâce notamment à la croissance du

groupe Indépendance et démocratie (+ 2,2 points) où siègent les 10 nouveaux parlementaires polonais de la Ligue des familles. Ces différentes formations ne sont jamais parvenues à constituer durablement un groupe uni au sein du Parlement européen. L'extrême droite, depuis 1979, n'est parvenue à constituer un groupe parlementaire qu'à deux reprises, en 1984 et en 1989.

L'Union pour l'Europe des nations (27 députés) est le plus petit groupe du Parlement européen. Il rassemble une bonne partie des souverainistes, comme le Fianna Fail irlandais, de l'Alliance nationale italienne ou des conservateurs du Pis polonais. Le groupe des non-inscrits (29 députés) compte quant à lui les députés français du FN ou ceux de la Ligue du Nord. C'est dans ce groupe que siégeaient, en 1999, les parlementaires du FPÖ autrichien et que l'on retrouve aujourd'hui les 2 élus de la liste de Hans-Peter Martin. Dans le groupe Indépendance et démocratie, le plus important des trois (37 parlementaires), siègent notamment ceux de la Ligue de la famille, les 11 élus du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) ou encore ceux du Mouvement pour la France de Philippe de Villiers.

Les élections européennes ont également mis en évidence l'existence de courants d'extrême droite dans les 8 nouveaux pays de l'Europe centrale et orientale. On y trouve aujourd'hui aussi bien d'anciens communistes versant désormais dans l'ultra-nationalisme que toute une galaxie de formations d'extrême droite nationalistes et xénophobes. De fait, les parlementaires des nouveaux pays de l'Union connaissent un poids inédit dans ces groupes parlementaires. Ils représentent ainsi la moitié des députés du groupe Union pour

l'Europe des nations (13 sur 27) et le tiers des non-inscrits (10 sur 29).

*Une normalisation des structures
partisanes par le haut*

En définitive, l'entrée de dix nouveaux pays dans l'Union européenne n'aura que marginalement modifié les rapports de force partisans au sein du Parlement européen. Aucun groupe parlementaire nouveau ne s'est créé malgré les intérêts régionaux évidents, et aucun de ses représentants ne préside de groupe parlementaire. Les mouvements agraires totalisent 5 députés, les Polonais sont suffisamment nombreux, parmi les eurosceptiques, pour faire un groupe à eux seuls. Sur les 162 députés issus des dix nouveaux membres de l'Union, seuls 10 iront siéger dans le groupe des non-inscrits. Les 150 restants se sont répartis dans l'ensemble des groupes parlementaires préexistants, traduisant une normalisation de la vie politique européenne par le haut. La stratégie du PPE en la

matière a été particulièrement efficace puisqu'il accueille à lui tout seul 69 de ces nouveaux élus.

Une redistribution des cartes au sein des courants populistes a profité aux courants eurosceptiques davantage qu'à l'extrême droite, ce dont les dix nouveaux membres sont représentatifs. Les courants régionalistes et identitaires bénéficient de la réaction au phénomène centripète de la construction européenne. D'une manière générale, on les retrouve essentiellement aux marges de l'Europe. Au centre, en revanche, les sociaux-démocrates et les conservateurs tiennent un discours sensiblement plus européen.

Sans modifier les équilibres politiques au sein du Parlement européen, ces élections traduisent de nouveaux équilibres géographiques et de nouveaux clivages culturels. Mais aux contextes nationaux chaotiques, la nouvelle Europe politique propose une transition en douceur après l'élargissement.